

JINJU, VILLE DANSANTE



AGENDA 2030 - ODD



CULTURE 21: ACTIONS - ENGAGEMENTS

1. DROITS CULTURELS
2. PATRIMOINE, DIVERSITÉ ET CRÉATIVITÉ
3. CULTURE ET ÉDUCATION
4. CULTURE, ÉQUITÉ ET INCLUSION SOCIALE
9. GOUVERNANCE CULTURELLE

COMMUNAUTÉ, CAPACITÉS, ASCENDANT, PARTICIPATION,
ÉDUCATION, INCLUSION, BIEN-ÊTRE, TRADITION, ACCÈS,
JEUNESSE

1. Contexte

Ville forte de 1300 ans d'histoire, Jinju comprend des zones urbaines et rurales et sa population est de 350 000 personnes. En 2019, la ville a rejoint le réseau des Villes créatives de l'UNESCO (UCCN selon son acronyme anglais), dans le domaine de l'artisanat et des arts populaires (folklore) ; l'art traditionnel Nongak a d'ailleurs été désigné Patrimoine culturel immatériel de l'humanité par l'UNESCO.

41 organisations de patrimoine culturel immatériel et arts professionnels proposent des représentations, de la transmission et de l'éducation aux arts populaires, et il existe 30 centres communautaires dans toute la ville. Plus de 10 festivals locaux se tiennent à Jinju chaque année, et le Festival des arts de Gacheon a été un événement majeur dans la région pour encourager les musicien·ne·s, danseur·se·s, artistes et écrivain·e·s.

2. Jinju et la culture

En septembre 2016, la ville de Jinju a adopté une nouvelle politique de développement urbain qui établit la culture comme le quatrième pilier administratif de la ville. Toutefois, des études ont montré que la ville manquait d'infrastructures culturelles, l'industrialisation des ressources culturelles se trouvant à un niveau rudimentaire, avec très peu d'échanges artistiques ou culturels internationaux ayant lieu. Pour faire face à cela, mais aussi pour tirer parti de ses points forts dans la préservation et la transmission de ses ressources culturelles traditionnelles, la ville a démarré un projet culturel de terrain pour harmoniser les danses folkloriques de Jinju, afin que quiconque puisse apprendre et promouvoir cette danse.

**LA VILLE A DÉMARRÉ UN PROJET CULTUREL DE TERRAIN POUR HARMONISER
LES DANSES FOLKLORIQUES DE JINJU, AFIN QUE QUICONQUE PUISSE
APPRENDRE ET PROMOUVOIR CETTE DANSE AUPRÈS DES HABITANT·E·S.**

Jinju a choisi de promouvoir la danse *deotbaegi* (populaire auprès de la population) et la danse de l'épée (habituellement proposée pour le bon plaisir de l'aristocratie), et de les enseigner dans les 30 centres communautaires et dans nombre de programmes extrascolaires.

3. Objectifs et mise en œuvre du projet

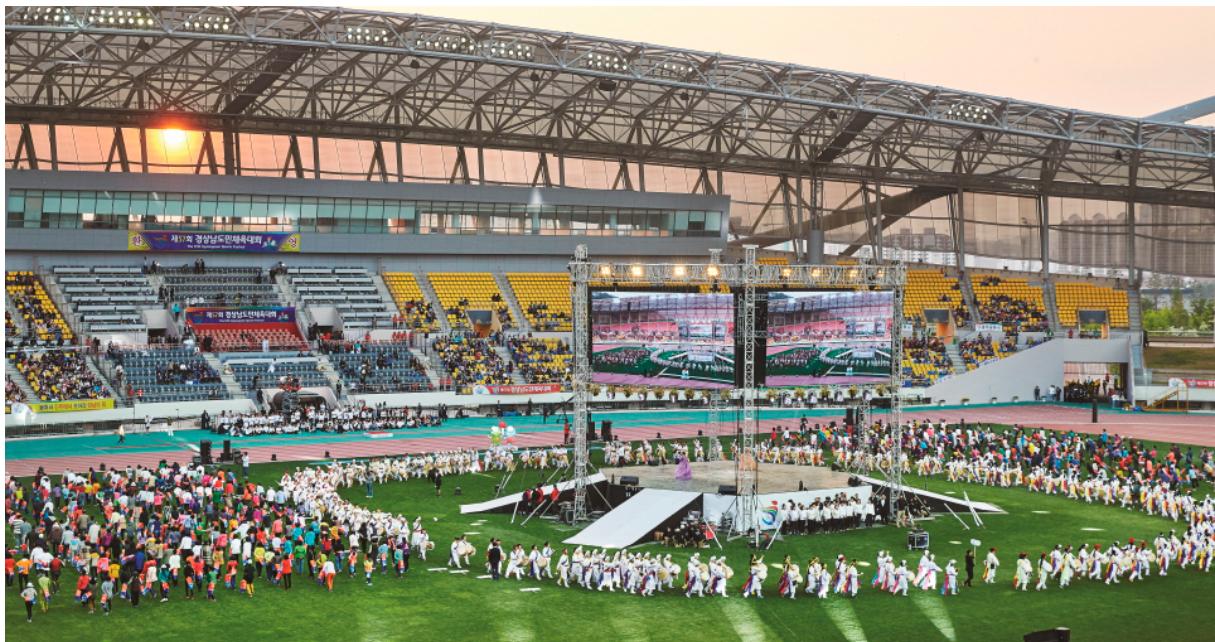
3.1. Objectifs principaux et spécifiques

Le projet « *Jinju ville dansante* : projet de diffusion des danses folkloriques » a trois objectifs. Le premier : enclencher des processus culturels de terrain pour faire de Jinju une « ville de la danse » globale, en donnant aux habitant·e·s la possibilité d'apprendre et pratiquer ensemble les danses folkloriques.

Le deuxième : combler les fossés culturels entre couches sociales et régions, en rassemblant tou·te·s les citoyen·ne·s, y compris les enfants, les jeunes et les groupes vulnérables, pour participer aux danses folkloriques.

Le troisième objectif est de mettre en place un écosystème d'arts et de culture en découvrant et en alimentant les talents créatifs dès le plus jeune âge, pour parvenir à une ville durable mue par la culture et la créativité.

Il est prévu que chaque année, 20 groupes et 400-500 élèves et habitant·e·s recevront des leçons de danse pour chaque type de danse. L'objectif de ce projet est d'organiser au moins trois groupes pour chaque danse folklorique dans les 30 communes et villages sur trois ans, et d'offrir des leçons à plus de 10 000 personnes sur 10 ans.



3.2. Développement du projet

Principales actions développées

Établissement des bases : octobre 2016 - février 2017:

- Préparation et plan de mise en œuvre
- Réalisation de recherches sur les danses folkloriques de Jinju
- Adoption comme projet UCCN
- Établissement des soutiens budgétaires et administratifs

Introduction : janvier – décembre 2017

- Harmonisation de la *danse deotbaegi* et préparation du plan d'enseignement-apprentissage
- Examen de la validité de la version harmonisée
- Programmes télévisés présentant la danse
- Organisation de clubs de danse dans les communes, villages, écoles primaires et secondaires
- Organisation des enseignant·e·s
- Démonstration et répétition du plan d'enseignement-apprentissage
- Enseignement des danses et organisation de concours

Mise en œuvre : janvier – décembre 2018

- Augmentation de la participation aux classes
- Introduction de programmes supplémentaires : coutellerie ornementale (Jangdojang) et travail artisanal du métal (Duseokjang)
- Sélection du projet pour la mise en œuvre du programme UCCN
- Inclusion du projet dans le cadre du *Plan de promotion de Jinju Ville Créative*

Mise en œuvre : janvier – décembre 2018

- Étendre la participation aux groupes vulnérables
- Augmentation du nombre de participant·e·s (424 personnes)
- Augmentation du nombre d'équipes (20 équipes) et participant·e·s (318 personnes) dans les spectacles de danse
- Augmentation du nombre d'organisations sociales (18 équipes) et participant·e·s (296 personnes) aux classes de danse de l'épée
- Invitation des danseur·se·s de deotbaegi à participer au Festival national des arts de Gyeongnam 2019 et à la Biennale mondiale des arts populaires de Jinju 2019.



4. Impacts

4.1. Impacts directs

Impact sur les collectivités locales

Ce projet a grandement changé l'administration du gouvernement local dans les domaines des arts et de la culture, en faisant évoluer une pratique descendante (*top-down*) vers une approche reconnaissant les acteurs et les actrices culturelles en tant que partenaires.

CE PROJET A GRANDEMENT CHANGÉ L'ADMINISTRATION DU GOUVERNEMENT LOCAL DANS LES DOMAINES DES ARTS ET DE LA CULTURE, EN FAISANT ÉVOLUER UNE PRATIQUE DESCENDANTE (*TOP-DOWN*) VERS APPROCHE RECONNAISSANT LES ACTEURS ET LES ACTRICES CULTURELLES EN TANT QUE PARTENAIRES.

Impact sur la culture et les acteur·rice·s culturel·le·s locaux·les

Le projet ayant été mené comme processus culturel de terrain, l'unilatéralisme de l'administration du gouvernement local a été considérablement réduit, afin d'inclure davantage de collaboration avec les artistes culturel·le·s qui systématisent et diffusent les programmes d'éducation aux arts populaires, ainsi que les parties et institutions intéressées de la zone concernée.

Impact sur le territoire et la population

Le projet a jeté les fondements d'un écosystème culturel local pour encourager les talents créatifs. Les artistes folkloriques qui travaillaient jusqu'à présent de façon individuelle et indépendante coopèrent désormais pour la promotion des danses folkloriques et participent en tant que co-producteur·rice·s de plusieurs événements culturels. Le projet a également eu un effet positif sur les régions environnantes, en rappelant à leurs habitant·e·s la valeur de leurs propres arts et cultures populaires.

4.2. Évaluation

Nombre de citoyens et citoyennes ont appris les danses folkloriques de Jinju, ce qui a aidé à alimenter la fierté envers la culture locale et consolider l'identité culturelle de Jinju. En faisant connaître les danses folkloriques aux groupes sociaux vulnérables, les droits des citoyen·ne·s se sont améliorés. En outre, les fossés entre régions et classes sociales en termes d'accès et jouissance des arts et de la culture ont été réduits. De plus, les compensations financières données aux artistes des organisations de préservation des arts traditionnels ayant participé aux classes ont contribué à l'écosystème des industries créatives de Jinju.

Plusieurs défis sont apparus, posant des problèmes au niveau :

- de la participation des élèves des écoles primaires et secondaires, en raison de la priorisation des examens scolaires
- de la compensation adéquate à donner aux professeur·e·s de danse et coordinateur·rice·s
- du recrutement d'une planificateur·rice culturel·le compétent·e pouvant gérer le projet dans la région de Jinju.

4.3. Facteurs clefs

Les spectacles des danses ont été réalisés en différentes occasions (comme lors du 57e Festival des sports de Gyeongnam ou lors de la Biennale mondiale des arts populaires de Jinju) ; le projet a été sélectionné comme bonne pratique dans le domaine du patrimoine, de la diversité et de la créativité ; Jinju a été désignée Ville créative de l'UNESCO dans le domaine de l'artisanat et des arts populaires ; et Jinju travaille à l'amélioration des installations dans les centres communautaires des villages et des communes et à l'expansion des programmes de leçons.

4.4. Continuité

Dès ses premiers stades, le projet a été conçu pour établir des dispositifs institutionnels pour sa durabilité. La Commission de promotion a adopté le projet dans le cadre du *Plan de promotion de Jinju Ville Créative*, et s'est assurée du soutien financier continu de la ville. .

5. Plus d'informations

Jinju a été candidate à la quatrième édition du Prix international CGLU-Ville de Mexico-Culture21 (novembre 2019 - mai 2020). En juillet 2020, le jury a publié son rapport final et demandé à la Commission Culture de CGLU de promouvoir ce projet comme exemple de bonne pratique de la mise en œuvre de l'Agenda 21 de la Culture.

Cette fiche a été rédigée par **Byung Hoon Jeong, point focal de Jinju Ville pilote de la Commission Culture de CGLU, Jinju, Corée du Sud.**

Contact : bhjeong@gnu.ac.kr

Site Web : <http://www.jinju.go.kr>

Avec le soutien de



L'Union Européenne

Ce document a été réalisé avec le soutien financier de l'Union européenne. Le contenu de ce document est de la responsabilité de CGLU et sous aucun prétexte il ne peut être interprété comme le reflet du positionnement de l'Union européenne.



Suède
Sverige

Ce document a été financé par l'Agence suédoise de coopération internationale au développement, Asdi. Asdi ne partage pas nécessairement les opinions exprimées dans ce document. La responsabilité de son contenu incombe entièrement à l'auteur.